

## Compte rendu

### Rencontre du comité de parents au local 1009 à l'École secondaire Louis-Jobin de St-Raymond le lundi 13 février 2017, à 19 h 30

#### Présents :

Marlène Bédard	Services Éducatifs, Commission scolaire de Portneuf
Benoît Bisson	École secondaire de Donnacona, Donnacona
Émilie Gouillard (substitut)	École de la Saumaunière, Donnacona
Sylvain Ouimet	École secondaire de St-Marc, St-Marc-des-Carières
Nadia Paradis	École Marie-du-St-Sacrement, St-Léonard
Simon Vachon	École du Phare/St-Charles-de-Grondines, Deschambault-Grondines
Marie-Émilie Chabot-Rousseau	École des Trois-Sources, St-Basile
Vicky Chénard	École Marguerite-D'Youville/St-Joseph, St-Raymond

#### Absents :

Anne-Marie Richard	École secondaire Louis-Jobin, St-Raymond
Aucun représentant	École St-Cœur-de-Marie, Rivière-à-Pierre
Émilie Savard	École Sainte-Marie/du Goéland, St-Marc-des-Carières/St-Alban
Karine Morin	École du Bon-Pasteur, Cap-Santé
Nathalie Plamondon	École du Bateau-Blanc, St-Casimir
Philippe Daigle	École du Perce-Neige, Pont-Rouge
Éric Jobin	École de la Morelle, St-Ubalde
Jean-François Lambert	École des Bourdons/Courval, Neuville
Caroline Leduc	École des Sentiers/De la riveraine, Portneuf

Le président procède à l'ouverture de la rencontre, même s'il n'y a pas quorum. Les projets de résolution devront être présentés lors de la prochaine rencontre.

#### 1. Révision et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sylvain Ouimet effectue la lecture de l'ordre du jour en mentionnant avoir reçu une correspondance de l'école Marie-du-St-Sacrement. **Suivi**

Il est proposé par madame Nadia Paradis d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

## 2. Révision et adoption du compte rendu de la rencontre du 9 janvier 2017

Chaque membre prend connaissance du compte rendu de la rencontre du 9 janvier 2017 et en vérifie l'exactitude.

Il est proposé par monsieur Sylvain Ouimet d'adopter le compte rendu de la rencontre du 9 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité.

### Points de suivi:

Madame Marlène Bédard revient sur le questionnement de madame Nadia Paradis concernant les écoles d'appartenance des enfants de Ste-Christine, ce qui n'était pas inscrit dans les critères et modalités d'inscription des élèves. Madame Bédard précise que le découpage n'est pas nécessairement en rapport avec les limites de la municipalité, donc effectivement, certains enfants de Ste-Christine vont à St-Léonard, alors que d'autres ont leur école d'appartenance à St-Raymond.

En complément au point 6, madame Marlène Bédard présente le formulaire révisé les critères de demande de transfert. Annuellement, le parent doit faire la demande de transfert. Dans la Commission scolaire de Portneuf, au niveau primaire, la demande de transfert doit être faite trois années consécutives. Par la suite, la nouvelle école est considérée comme l'école d'appartenance. Au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, la demande de transfert doit être faite pour les deux premières années et une seule fois pour le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Madame Marie-Émilie Chabot-Rousseau questionne madame Bédard concernant l'admissibilité des enfants d'une même famille. Madame Bédard confirme que la demande de transfert doit être faite pour chaque enfant. Le premier critère est toujours la capacité d'accueil de la nouvelle école. Par la suite, les enfants de la même famille sont prioritaires dans les critères de priorisation.

## 3. Consultation calendrier scolaire 2017-2018

Madame Marlène Bédard présente le projet de calendrier scolaire 2017-2018 et précise les principales nouveautés:

- Août : 4 journées pédagogiques au lieu de 3.
- Novembre : 2 journées pédagogiques au lieu de 3. Pas de journées de formation prévues pour le personnel enseignant du secondaire.
- Janvier : Aucun changement. La journée pédagogique du 26 janvier marque la mi-année pour l'anglais intensif.
- Février : Journées pédagogiques vendredi et lundi au lieu de jeudi et vendredi.
- Pédagogique flottantes : 27 avril, 4 mai et 18 mai.

En suivi au questionnement concernant l'ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques du mois d'août et du mois de juin, madame Bédard indique que le conseil

d'établissement peut demander que, par un sondage, le service de garde soit ouvert lors de ces journées pédagogiques.

Pour le calendrier scolaire 2018-2019, il y aura des discussions quant à la possibilité de débiter plus tôt l'année scolaire ainsi qu'une semaine de relâche en octobre.

Il est proposé par madame Marie-Émilie Chabot-Rousseau d'adopter le calendrier scolaire 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité.

#### **4. Structure d'accueil au secondaire**

Madame Marlène Bédard présente les structures d'accueil au secondaire effectives en septembre 2017. Aucune modification par rapport aux structures mises en place en 2016.

#### **5. Suivi informations conférences aux parents**

Plusieurs conférenciers ont été approchés pour présenter une conférence aux parents :

- D<sup>re</sup> Nadia : plusieurs thèmes disponibles, durée de 75 minutes + 30 minutes de questions.
- Sylvain Boudreau : « Le moi Inc. », durée de 1h15 - 1h30
- Étienne Boulay : durée de 60 minutes + période de questions
- Julie Philippon : troubles neurologiques (ex : TDAH) et la dyspraxie, durée de 90 minutes + période de questions de 30 minutes.
- Danie Beaulieu : aucun retour

Monsieur Sylvain Ouimet suggère de retenir les services de D<sup>re</sup> Nadia.

Madame Marie-Émilie Chabot-Rousseau propose la conférence « L'art d'être parent ».

Madame Vicky Chénard propose la conférence « Anxiété ».

Les membres sont favorables à ces propositions.

Madame Marlène Bédard vérifiera les disponibilités de la salle Luc Plamondon à l'école secondaire de Donnacona, ainsi que la capacité d'accueil de l'auditorium de l'école secondaire Louis-Jobin de St-Raymond, pour les deux conférences. Le comité prévoit une grande popularité pour D<sup>re</sup> Nadia. Il faut prévoir les frais d'ouverture et de fermeture des salles.

Modalités : Les places disponibles seront distribuées au prorata du nombre d'élèves par école, avec des laissez-passer acheminés à chaque établissement.

Il est proposé par monsieur Sylvain Ouimet de retenir les services de D<sup>re</sup> Nadia pour les conférences sur l'art d'être parent et sur l'anxiété.

Adoptée à l'unanimité.

## 6. Points d'information

### a) Info commissaires-parents

Demande de résolution pour appui au Regroupement pour un Québec en Santé afin de faire pression sur le gouvernement pour la mise en place d'une taxe sur les boissons gazeuses et énergisantes. Les revenus de la taxe serviraient à la prévention de la santé. Résolution refusée après vote.

Présentation de la Politique 341.

Révision du document concernant le transport scolaire.

### b) Tour de table CÉ

#### École secondaire de Donnacona, Donnacona

- Les membres du CÉ n'ont pas adopté le programme institutionnel. La commission scolaire a mis en demeure le CÉ afin qu'ils révisent leur décision. Si le refus du CÉ est maintenu, une rencontre des commissaires est prévue pour adopter le programme institutionnel à la place du CÉ.

#### École secondaire de St-Marc, St-Marc-des-Carières

- Les élèves du conseil scolaire ont fait une demande pour qu'un tournoi de basket Donnacona – St-Raymond soit tenu.
- Les élèves ont aimé le bingo de Noël.
- Les paniers de Noël ont eu un grand succès. Ce sera à refaire.
- 27 mai : hommage à Pink Floyd pour activité de financement (20 \$).
- Essai routier Ford en juin.
- Activité Vélo-Route.
- Suite à la présentation du programme institutionnel, il y a eu une demande de révision : adoption par la suite.
- Coup de chapeau mis en place à chaque rencontre du CÉ pour reconnaître un enseignant ou membre du personnel qui fait une activité ou une implication qui se distingue de façon remarquable!

#### École de la Saumonière, Donnacona

- Le CÉ aura lieu le mercredi 15 février prochain.

### École Marguerite-d'Youville/St-Joseph, St-Raymond

- Le nom de l'école et le logo seront confirmés à la prochaine réunion.
- Il y aura une seule ligne téléphonique pour les deux pavillons.
- Marché du livre – à venir.
- Sécurité renforcée : les portes seront verrouillées et caméra installée au service de garde et à l'école.

### École des Trois-Sources, St-Basile

- Scholastic durant la semaine dernière. Le montant total de la vente sera disponible sous peu.
- Discussion sur l'anglais intensif. Depuis 3 ans, les parents votent pour l'anglais intensif. Un sondage sera à nouveau envoyé cette année.

### École du Phare/St-Charles-de-Grondines, Deschambault-Grondines

- Service de garde en surplus.
- Achat de 55 paires de bottes de ski de fond.
- Discussion sur la grille-matières. L'anglais intensif a été adopté.
- Visite des élèves à la fromagerie de Grondines.
- Achat d'iPad et de projecteurs

### École Marie-du-St-Sacrement, St-Léonard

- Grand défi Pierre Lavoie – env. 7 000 \$ pour achat de mat sportif.
- Le souper St-Hubert a permis de récolter 827 \$.
- Le salon de Noël avec la municipalité a permis de récolter 140 \$ avec l'OPP.
- Une classe neige de 3 jours toutes dépenses payées est prévue en février pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.
- Organisation scolaire à prévoir pour l'anglais intensif (élèves en dépassement dans le groupe).

### **c) Comité EHDAA**

La représentante est absente

## **7. Correspondance**

Madame Nadia Paradis présente une demande d'aide financière pour une conférence de madame Catherine Robillard destinée aux parents du secteur nord. La conférence aura lieu à l'école Marie-du-St-Sacrement le 21 mars à 19 h. Le coût de la conférence est de 250 \$. Le titre de la conférence est « L'Éducation Bienveillante ».

Les membres se montrent favorables à cette demande de financement, soit 250,00 \$.

Il est proposé par monsieur Benoît Bisson de remettre une somme de 250,00 \$ à l'école Marie-du-St-Sacrement pour cette conférence.

Adoptée à l'unanimité.

## 8. Divers

### a) Discussion sur le droit de vote des commissaires-parents

Monsieur Sylvain Ouimet rappelle que lors des rencontres du conseil des commissaires, le commissaire-parent représente les membres du comité de parents. À ce titre, le commissaire-parent doit refléter l'opinion des membres du comité lors des votes. Monsieur Ouimet propose d'ajouter cette mention dans les règles de régie interne. **Suivi**

## 9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Benoît Bisson à 21 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

*La prochaine rencontre aura lieu  
le lundi 24 avril 2017 à 19 h 30  
à la salle des commissaires  
du Centre administratif Michel-Pagé situé à Donnacona*

Émilie Gouillard, secrétaire de la rencontre

ÉG/nj